

Compte rendu de la réunion du comité directeur en visio du 27 mai 2020

Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Christine GHYS	Membre
Bruno HENNEBELLE	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre
Claude GISSOT	Membre
Georges-Marie NACOUILVALA	Membre
Marie-José LALLART	Membre
Olivier GRIN	Membre

Assiste

Marie-Paule FERNEZ	DTN
--------------------	-----

1- Approbation du PV du 20 mai

Le PV du 20 mai est adopté avec les modifications apportées par des membres.

2- Point du président

Marc Truffaut évoque :

- La réunion au CNOSF à laquelle il a participé sur l'opération « Soutiens ton club » soutenue par la Fondation de France. Cette opération de fundraising permet aux clubs qui s'inscrivent sur cette plateforme de recevoir des dons. Elle est ouverte également à nos CDSA et ligues. Le CNOSF a versé sur un « pot commun » destiné à alimenter cette opération 100 000 €, d'autres partenaires ont fait de même. Marc Truffaut souligne que c'est une opportunité pour nos clubs, comités et ligues qui doivent s'inscrire en fournissant quelques données administratives. Les reçus fiscaux sont délivrés immédiatement aux donateurs directement par la Fondation de France
- La réunion avec la présidente du CPSF et d'Handisport sur l'évolution du CPSF (rôles des CD et ligues dans la formation future des fédérations ordinaires à l'accueil des personnes en situation de handicap, « démarchage » des ESMS par les référents régionaux CPSF, pour inciter les établissements au développement du sport, à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le milieu ordinaire...
Marc et la présidente d'Handisport ont exprimé leur interrogation sur cette évolution. La présidente du CPSF est consciente des difficultés. Au cours de cette réunion, ils ont été informés que les délégations actuelles accordées à nos deux fédérations, Handisport et SA courraient jusqu'en décembre 2021. Le CNOSF l'a annoncé et un décret ministériel doit être prochainement publié.

3- PSF

Evelyne Diaz, Claude Gissot et Jean-Claude Wach font un point sur l'avancement du travail d'instruction de la commission. Une réunion des 3 triplettes est prévue pour le 9 juin. Tous les dossiers auront été instruits.

Evelyne Diaz souligne qu'on n'a pas le retour de Sandra De Crescenzo sur les aspects comptables. Elle ne peut toujours pas être jointe par téléphone.

Claude Gissot précise que de nombreux dossiers sont mal conçus et rédigés, parfois sans aucun lien avec le projet fédéral ni les axes du PSF décrit dans la note d'orientation. Ce sont souvent des « copiés collés » de leur demande de l'an passé au CNDS.

La commission d'attribution sera composée le jeudi 28 mai, lors de la réunion avec les présidents de ligues. Un tirage au sort sera effectué pour la désignation des 2 représentants de clubs, les 2 des comités DSA et les 2 des ligues.

4- AG fédérale et de ligues

Joël Renault souligne que tous les documents ont été envoyés aux associations. Le lien « Zoom » pour se connecter le samedi matin sera fourni prochainement. Les votes des résolutions auront lieu l'après-midi et seront organisées par la société Sector. Un test aura lieu le samedi 6 juin.

5- Partenariats et appels à projets

- Appel à projet européen

Sandrine Destouches et Marie-José Lallart rendent compte de leur rencontre, en compagnie de Marie-Paule Fernez et Hervé Dewaele avec Marie-Claude Esculier, experte en projets européens. Une réponse à un appel à projet européen sur différentes thématiques fédérales pourrait être éligible aux fonds européens, entrant complètement dans les domaines financés par l'Europe. Ils ont évoqué les domaines du sport et autisme, du sport pour les T21, des disciplines non-paralympiques, des Global Games 2023, des Défis nature. Tous ces projets, pour être éligibles doivent faire l'objet d'une présentation et d'une tournure attendue par l'Europe, à savoir être un projet pluridisciplinaire et transversal, démontrant quel est l'impact sur l'autonomie, la santé l'inclusion, ... sur les sportifs du SA.

Les fonds européens financent également les échanges entre les différents pays d'Europe entre les professionnels, sur leurs compétences.

- FDJ

Sandrine Destouches rédigera le dossier de demande de financement des 50 000 € promis par la FDJ sur l'organisation des activités pendant l'été de nos comités, clubs et ligues. Elle pose le problème global de la gestion des différents appels à projet auxquels la FFSA est de plus en plus appelée à répondre.

- Appel à projet de la CNSA

Olivier Grin va très prochainement contacter Isabelle Caby, Anne Marcellini, Tanguy Marquestre pour savoir si la FFSA a les moyens de répondre à cet appel à projet et le mener à bien sur le plan national. Il souligne, comme Sandrine Destouches, la grande difficulté, de répondre, sans aide administrative et de coordination de la part du siège fédéral, à ce type d'AAP.

- Projet d'enquête et demande de partenariat par le Collectif associatif en sciences sociales appliquées (CESSA)

Cette association de sociologues élabore actuellement un projet d'enquête portant sur les « trajectoires sociales des sportives et sportifs de haut niveau en situation de handicap ». Elle demande le partenariat de la FFSA.

Un échange entre les membres sur ce point fait ressortir quelques constats :

- Les élus sont de plus en plus sollicités pour mettre en place, coordonner et suivre, des projets ou dossiers fédéraux, ayant le sentiment de se substituer à des salariés.
- La FFSA ne sait pas dire non ! Ne faut-il pas à court terme qu'elle sache faire des choix, la FFSA ne pouvant tout faire !
- N'y a-t-il pas la possibilité de s'appuyer sur des compétences en régions et départements sur certains dossiers ?
- Ne faut-il pas repenser l'organisation générale du siège, les missions des salariés, actuellement spécialisés sur un secteur pas ou peu disponibles ni compétents sur des dossiers transversaux. La FFSA est une vraie entreprise. Elle doit épouser les évolutions modernes, mettre en place des externalisations de secteur, favoriser le télétravail pour des salariés dont le domaine n'a pas nécessairement à être situé au siège parisien, recruter des personnes compétentes sur projet pour un temps déterminé, etc.
- Il n'existe pas actuellement un vrai esprit d'équipe entre les salariés, cloisonnés dans leurs secteurs, ce qui ne favorise pas une nécessaire coordination au siège.

6- Communication

Sandrine Destouches fait un point sur la communication de la FFSA. Les référents ligues chargés de la communication seront épaulés dans leur fonction par le service com FFSA. Des outils de communication leur seront proposés ainsi qu'une formation payante.

De même, Sébastien Montion prévoit une formation des CTN sur la photo et la vidéo.

7- Sportif

- *Championnats du monde de Tennis Virtus 2021*

Le championnat est reporté en 2024. La DTN a déjà informé le service ministériel sur les grands événements sportifs internationaux (GESI) de ce report. Il est important que l'ensemble des projets de compétitions internationales organisées en France en Sport Adapté soit inscrit dans la programmation du GESI.

- *Basket Virtus*

Richard Magnette informe le comité directeur de sa nomination de référent Europe pour le basket au sein de Virtus. Cette fonction que Virtus lui a confiée, lui permet d'engager une réflexion sur le développement des compétitions de basket filles et garçons.

- *Candidature de la FFSA à l'organisation des premiers championnats du monde de Judo Virtus*

La commission sportive nationale de judo SA souhaite que la FFSA pose sa candidature pour l'organisation d'un premier championnat du monde de judo Virtus à destination des II1 et II2, pendant les vacances de la Toussaint 2021 à Toulouse ou à Colomiers.

Bastien ARNAU estime que la FFSA est prête. Il a obtenu la mobilisation du CDSA 31, de la ligue Occitanie, qui sont d'accord pour accompagner un tel projet.

Ce projet suscite une discussion entre les membres du comité directeur, certains estimant qu'il est sans doute prématuré de rajouter un tel projet sportif en 2021.

Le président présente l'enjeu du développement dans le cadre de Virtus du judo qui actuellement a été « accaparé » par des parents qui ont créé une fédération internationale de judo, organisé quelques rassemblements internationaux sans règlements, sans éligibilité, ni classification, ni réflexion sur une adaptation de cette discipline aux personnes en situation de handicap mental. Comme cette discipline n'est actuellement pas incluse dans le programme sportif officiel de Virtus, ces championnats mondiaux n'auront besoin que de l'éligibilité simple basée sur le QI.

Marie-Paule Fernez souhaite que les championnats de France judo SA de mars 2021 servent de sélection de l'équipe de France.

Il sera nécessaire de bien cadrer le budget prévisionnel du comité d'organisation fédéral et d'y intégrer la préparation de l'équipe de France.

Après échange, **le comité directeur valide ce projet d'organisation en 2021 des championnats du monde de judo Virtus en France par la FFSA, moins une voix qui se prononce contre et une abstention.**

8- Questions diverses

- *Agendas 2021*

Colette Féron a fait réaliser des devis pour les agendas 2021. C'est celui de la marque « Quo vadis » qui est le mieux placé. Colette Féron recherche des contacts de partenaires ou de régie publicitaire qui pourraient prendre en charge le coût de réalisation et d'envoi de cet agenda. Certains membres estimant que c'est un coût trop important lors d'une année dont le budget sera « serré », se prononce pour de simples cahiers, d'autres encore pour un report à l'année suivante de cette dépense.

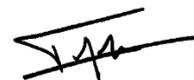
- *Contrôle de l'honorabilité des encadrants bénévoles licenciés des fédérations sportives*

Le ministère a fait parvenir à toutes les fédérations le 20 mai un courrier accompagné d'un guide pratique sur la mise en place d'un contrôle de l'honorabilité pour « les encadrants bénévoles et les membres des équipes dirigeantes des associations sportives. Compte tenu de la volonté de la ministre des Sports, réaffirmée le 21 février 2020 lors de la convention contre les violences sexuelles dans le sport, la direction des sports, en collaboration avec la direction du numérique des ministères sociaux et la direction des affaires criminelles et des grâces (ministère de la justice), souhaite que soit mis en place un service automatisé permettant aux fédérations de s'assurer de l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles et des exploitants d'EAPS (dont les clubs sportifs) qui disposent d'une licence.

Richard Magnette est chargé d'étudier ce dossier et d'en étudier la faisabilité au sein de la FFSA



Joël RENAULT
Secrétaire général



Marc TRUFFAUT
Président